



VILLE DE NICE

DIRECTION DES SPORTS

ATTESTATION POUR DELIVRANCE DES COUPONS SPORT : 2020-2021

Tous les champs de cette attestation doivent être intégralement remplis

Je soussigné(e):.....

Fonction :

Nom du club :

ATTESTE que l'enfant :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Est inscrit dans notre club pour la saison sportive **2020-2021**

Activité :

Pour un montant de :

et pourra ainsi bénéficier des COUPONS SPORT, le club certifiant être affilié à l'ANCV et acceptant ce mode de règlement.

Le / / 2020

Signature et tampon du club

INFORMATIONS

Critères pour bénéficier des coupons sport :

Etre licencié dans un club sportif niçois – habiter Nice – être âgé de 6 à 18 ans (années 2002 à 2014)

Une seule participation par enfant pour la saison 2020-2021 – La participation communale ne pourra pas être supérieure au montant de la cotisation sportive 2020-2021

Pour obtenir les coupons sport : l'inscription s'effectue uniquement sur INTERNET du : 01/09 au 27/11/2020

Bien préciser : le nom de la personne qui recevra les coupons sport par voie postale (envoi simple)

⇒ **2 mails seront adressés aux bénéficiaires confirmant la demande et la validation**

Pour avoir des informations sur le dispositif : **Portail des Sports Nice => Coupons Sport 2020-2021**

1-Pour les bénéficiaires de l'Allocation Rentrée Scolaire ou l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé

Scannez l'attestation remplie par le club + l'ARS ou l'AEEH sur le site : coupons-sport.nice.fr

2-Pour les autres bénéficiaires :

Scannez l'attestation remplie par le club + un justificatif 2020* sur le site : coupons-sport.nice.fr

(*facture EDF, téléphone, courrier assurance, mutuelle, loyer, CPAM, avis d'imposition 2020)

Les inscriptions aux CAL - ANIMANICE - FORUM NICE NORD ne sont pas acceptées pour obtenir des coupons